



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219500261-20260320-DEL14_2026-

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

- Date de convocation : 16 mars 2026
- Date d'affichage : 16 mars 2026
- Membres en exercice : 23
- **Présents : 21**
- **Votants : 23**
- **Pouvoir : 2**

L'An deux mille vingt-six, le vingt mars à 20h00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize mars 2026 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Eric THERRY.

Présents : M. Éric THERRY, Mme Sylvie PESLERBE, M. Philippe MARCOT, Mme Sandrine BONNETAIN, M. Jacques LETELLIER, M. Serge LOPEZ, M. Alain BROCHARD, M. Paulo SOBRAL, M. Olivier GAL, M. Jonathan ALLONGE, Mme Geneviève PIRES DA SILVA, M. Xavier CRISTOBAL, Mme Catherine FRITZ, Mme Françoise CAMPAGNE, Mme Pamela RINGENBACH, Mme Audrey BONNIN COUVE, Mme Charlotte DEVILLERS, M. Michel BRAULT, Mme Annick DESBOURGET, M. Thierry BOLLER et Mme Sandrine LENTZ.

Pouvoirs : M. Franck LAGNIAUX donne pouvoir à M. Éric THERRY et Mme Annyline SAINS SANS donne pouvoir à Mme Sandrine BONNETAIN.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BONNETAIN.

DÉLIBÉRATION N°14/5.1.1 – ÉLECTION DU MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles L.2122-4, L.2122-8 et L.2122-10 ;

Vu le règlement intérieur du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal, doit procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions légales.

Désignation des assesseurs :

- M. Paulo SOBRAL
- M. Xavier CRISTOBAL

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- M. Éric THERRY

Une seule candidature est proposée.

Le Conseil Municipal est invité à voter pour l'un des candidats ci-dessus.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 23
- Bulletins blancs : 4
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12.

Résultats :

- Éric THERRY : 19 voix.

Le doyen d'âge, M. Jacques LETELLIER proclame : « Monsieur Éric THERRY est élu maire de la commune d'Asnières-sur-Oise pour la durée du mandat du conseil municipal. »

Le Maire,



La secrétaire,